RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS
LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ALERTE
VERMILION—DÉPÔT DE VIC-BILH

VERMILION ENERGY

DEBUT DE L'ALERTE

Composé de **3 cycles d'1 minute et 41 secondes** séparés par un intervalle d'un court silence.
Le son de la sirène est **modulé, montant puis descendant**.

Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment clos le plus proche

- *Ne restez pas à l'extérieur ni dans votre véhicule.*
- *Fermez les portes, les volets et les fenêtres.*
- *Si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations avec du ruban adhésif ou du linge mouillé, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation, installez-vous de préférence dans une pièce sans fenêtre.*
- *Si vous êtes dans un logement équipé d'une pièce de confinement, utilisez-la.*

Tenez-vous informé et respectez les consignes des autorités

- *Elles sont diffusées par **France Bleu Béarn Bigorre sur 102,5 FM.***
- *Vous pouvez aussi consulter les sites internet adéquats et les réseaux sociaux de la préfecture sur Facebook et Tweeter (@prefet64).*
- *Ne contribuez pas à la diffusion de fausses informations. Suivez les comptes officiels.*
- *Si l'évolution de la situation le nécessite, le préfet peut être amené à organiser une évacuation d'une partie des populations dans des situations très particulières.*

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

- *Ils sont mis en sécurité par leurs enseignants qui connaissent les consignes.*
- *En vous déplaçant, vous pourriez mettre votre vie en danger et gêner les secours.*

Evitez de passer des appels téléphoniques

- *Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours.*
- *Ecourtez la conversation si l'appel ne vient pas des autorités.*
- *Privilégiez les SMS*

Eteignez toute source d'ignition en extérieur

- *Flamme, cigarette, moteur thermique...*

FIN DE L'ALERTE

La fin de l'alerte est signalée par un son continu qui dure 30 secondes. Elle indique que le danger est passé et que les consignes sont levées.
La fin d'alerte est également annoncée notamment par France Bleu Béarn Bigorre.

Dès la fin d'alerte, sortez de votre lieu de mise à l'abri

- *Otez les dispositifs de calfeutrage.*
- *Aérez longuement les locaux, ils contiennent peut-être des résidus de gaz pouvant s'avérer dangereux à terme.*
- *Remettez en service la ventilation et le chauffage.*
- *Restez attentif à d'éventuelles consignes complémentaires des autorités.*

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Campagne d'information élaborée conjointement par la préfecture, les industriels concernés et l'unité départementale de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Pour plus d'informations, consulter le PPI tout public disponible en mairie de Saint-Jean-Poudge, Burosse-Mendousse et Mascaraàs-Haron, ainsi qu'à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.